

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE GIMONT (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21320147800012

POSTE COMPTABLE : SGC AUCH

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GIMONT (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	29
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	31
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	34
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	46
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	48
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	49
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	51
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	54
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	55
B9 - Etat du personnel	57
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	61
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	62
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	63
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	64

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'étus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2,1 et C2,2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		3078

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		2379744

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 46 671,44
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	23 769,32
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	22 902,12
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 016.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 344 651,56	1 618 859,00

+	+	=
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	46 671,44	0,00
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	227 536,00	(si solde positif) 0,00

=	=	=
Total de la section d'investissement (2)	1 618 859,00	1 618 859,00

VOTE	DEPENSES	RECETTES
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 000 332,00	3 767 933,47

+	+	=
Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 1 232 398,53

=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)	5 000 332,00	5 000 332,00

TOTAL DU BUDGET (4)	6 619 191,00	6 619 191,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
 (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	124 644,50	23 769,32	31 730,68	31 730,68	55 500,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	483 034,99	22 902,12	694 920,88	694 920,88	717 823,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		607 679,49	46 671,44	726 651,56	726 651,56	773 323,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	457 000,00	0,00	458 000,00	458 000,00	458 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		467 100,00	0,00	458 000,00	458 000,00	458 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	20 500,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 095 279,49	46 671,44	1 264 651,56	1 264 651,56	1 311 323,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	5 098,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 098,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00

TOTAL	1 100 377,49	46 671,44	1 344 651,56	1 344 651,56	1 391 323,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					
227 536,00					
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
1 618 859,00					

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	279 947,00	0,00	357 000,00	357 000,00	357 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		279 947,00	0,00	357 000,00	357 000,00	357 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	129 444,00	0,00	51 748,82	51 748,82	51 748,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	170 452,21	0,00	274 207,44	274 207,44	274 207,44
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
Total des recettes financières		409 896,21	0,00	330 456,26	330 456,26	330 456,26
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		689 843,21	0,00	687 456,26	687 456,26	687 456,26

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	606 000,00		836 000,00	836 000,00	836 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	15 753,00		15 402,74	15 402,74	15 402,74
041	Opérations patrimoniales (10)	5 098,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		626 851,00		931 402,74	931 402,74	931 402,74

TOTAL	1 316 694,21	0,00	1 618 859,00	1 618 859,00	1 618 859,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 618 859,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	851 402,74
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 341 352,19	0,00	1 346 615,00	1 346 615,00	1 346 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 776 819,00	0,00	1 749 488,62	1 749 488,62	1 749 488,62
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	499 566,53	0,00	979 375,64	979 375,64	979 375,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 618 737,72	0,00	4 076 479,26	4 076 479,26	4 076 479,26
66	Charges financières	75 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (3)	70 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	400,00		450,00	450,00	450,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 764 137,72	0,00	4 148 929,26	4 148 929,26	4 148 929,26

023	Virement à la section d'investissement (4)	606 000,00		836 000,00	836 000,00	836 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 753,00		15 402,74	15 402,74	15 402,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		621 753,00		851 402,74	851 402,74	851 402,74

TOTAL	4 385 890,72	0,00	5 000 332,00	5 000 332,00	5 000 332,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 000 332,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	133 822,00	0,00	50 518,00	50 518,00	50 518,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	139 500,00	0,00	191 159,00	191 159,00	191 159,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	376 965,83	0,00	351 446,00	351 446,00	351 446,00
731	Fiscalité locale	1 677 748,00	0,00	1 781 763,00	1 781 763,00	1 781 763,00
74	Dotations et participations (3)	1 201 959,00	0,00	1 177 278,00	1 177 278,00	1 177 278,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	195 010,00	0,00	213 749,00	213 749,00	213 749,00
Total des recettes de gestion courante		3 725 004,83	0,00	3 765 913,00	3 765 913,00	3 765 913,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,47	20,47	20,47
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 728 024,83	0,00	3 767 933,47	3 767 933,47	3 767 933,47

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	3 728 024,83	0,00	3 767 933,47	3 767 933,47	3 767 933,47
+					
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					1 232 398,53
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					5 000 332,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	851 402,74	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	458 000,00	0,00	458 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	55 500,00	0,00	55 500,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	80 000,00	80 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	717 823,00	0,00	717 823,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	80 000,00	0,00	80 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 311 323,00	80 000,00	1 391 323,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	227 536,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 618 859,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 346 615,00		1 346 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 749 488,62		1 749 488,62
014	Atténuations de produits	1 000,00		1 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	979 375,64	0,00	979 375,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	67 000,00	0,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	450,00	15 402,74	15 852,74
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		836 000,00	836 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 148 929,26	851 402,74	5 000 332,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 000 332,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	51 748,82	0,00	51 748,82
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	357 000,00	0,00	357 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		15 402,74	15 402,74
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	80 000,00	80 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		836 000,00	836 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 500,00		4 500,00
Recettes d'investissement – Total		413 248,82	931 402,74	1 344 651,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	274 207,44
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 618 859,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	50 518,00		50 518,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	191 159,00		191 159,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	351 446,00		351 446,00
731	Fiscalité locale	1 781 763,00		1 781 763,00
74	Dotations et participations (8)	1 177 278,00		1 177 278,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	213 749,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	20,47	0,00	20,47
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 767 933,47	0,00	3 767 933,47

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 232 398,53
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 000 332,00
--	---------------------

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		A

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 100 377,49	46 671,44	0,00	1 344 651,56	1 344 651,56	0,00	1 344 651,56	1 391 323,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	124 644,50	23 769,32	0,00	31 730,68	31 730,68	0,00	31 730,68	55 500,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	483 034,99	22 902,12	0,00	694 920,88	694 920,88	0,00	694 920,88	717 823,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	607 679,49	46 671,44	0,00	726 651,56	726 651,56	0,00	726 651,56	773 323,00
10 Délations, fonds divers et réserves	10 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	457 000,00	0,00	0,00	458 000,00	458 000,00	0,00	458 000,00	458 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	467 100,00	0,00	0,00	458 000,00	458 000,00	0,00	458 000,00	458 000,00
45 (Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4))	20 500,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses réelles	1 095 279,49	46 671,44	0,00	1 264 651,56	1 264 651,56	0,00	1 264 651,56	1 311 323,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	5 098,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses d'ordre	5 098,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)								227 536,00
---	--	--	--	--	--	--	--	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées								1 618 859,00
---	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

- (3) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
TOTAL	1 146 242,00	0,00	1 344 651,56	1 344 651,56	1 344 651,56	
018 RSA	0,00		0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	279 947,00		357 000,00	357 000,00	357 000,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00		0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes d'équipement	279 947,00	0,00	357 000,00	357 000,00	357 000,00	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	129 444,00		51 748,82	51 748,82	51 748,82	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00		0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00		0,00	0,00	0,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00		0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00		0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00		0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00	
Total des recettes financières	239 444,00	0,00	56 248,82	56 248,82	56 248,82	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total des recettes réelles	519 391,00	0,00	413 248,82	413 248,82	413 248,82	
021 Virement de la section de fonctionnement	606 000,00		836 000,00	836 000,00	836 000,00	
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 753,00		15 402,74	15 402,74	15 402,74	
041 Opérations patrimoniales (6)	5 098,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00	
Total des recettes d'ordre	626 851,00		931 402,74	931 402,74	931 402,74	
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00	
Affectation au compte 1068 (8)					274 207,44	
Total des recettes d'investissement cumulées					1 618 859,00	

(1) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

- (2) Voir état IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	
	1 100 377,49	46 671,44	0,00	1 344 651,56	1 344 651,56	0,00	1 344 651,56	1 391 323,00		
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	124 644,50	23 769,32	0,00	31 730,68	31 730,68	0,00	31 730,68	55 500,00		
203	124 644,50	23 769,32		31 730,68	31 730,68	0,00	31 730,68	55 500,00		
2051	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204182	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	483 034,99	22 902,12	0,00	694 920,88	694 920,88	0,00	694 920,88	717 823,00		
2111	3 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
212	41 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00		
2131	180 000,00	1 009,32		664 092,68	664 092,68	0,00	664 092,68	665 102,00		
2151	87 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21538	63 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2157	53 336,99	2 158,01		6 241,99	6 241,99	0,00	6 241,99	8 400,00		
2158	15 000,00	6 240,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 240,00		
2182	0,00	0,00		3 311,00	3 311,00	0,00	3 311,00	3 311,00		
2183	7 000,00	0,00		870,00	870,00	0,00	870,00	870,00		
2184	13 598,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00		
2188	19 600,00	13 494,79		15 505,21	15 505,21	0,00	15 505,21	29 000,00		
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des dépenses d'équipement	607 679,49	46 671,44	0,00	726 651,56	726 651,56	0,00	726 651,56	773 323,00		
10	10 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
10226	10 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	457 000,00	0,00		458 000,00	458 000,00		458 000,00	458 000,00
1641 Emprunts en euros	457 000,00	0,00		458 000,00	458 000,00		458 000,00	458 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	467 100,00	0,00	0,00	458 000,00	458 000,00	0,00	458 000,00	458 000,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	20 500,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
45411 Opérations pour compte de tiers	20 500,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
Total des dépenses réelles	1 095 279,49	46 671,44	0,00	1 264 651,56	1 264 651,56	0,00	1 264 651,56	1 311 323,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	5 098,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
204422 Sub nat privé - Bât. et installations	0,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
212 Agencements et aménagements de terrains	5 098,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	5 098,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état-HI pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

					III
					A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	1 146 242,00	0,00	1 344 651,56	1 344 651,56	1 344 651,56
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	279 947,00	357 000,00	357 000,00	357 000,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	7 807,00	77 000,00	77 000,00	77 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	4 600,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 200,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf.	174.340,00	205 000,00	205 000,00	205 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	279 947,00	0,00	357 000,00	357 000,00	357 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	129 444,00	51 748,82	51 748,82	51 748,82
10222	FCTVA	69 444,00	43 748,82	43 748,82	43 748,82
10226	Taxe d'aménagement	60 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
Total des recettes financières	239 444,00	0,00	56 248,82	56 248,82	56 248,82
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	519 391,00	0,00	413 248,82	413 248,82	413 248,82
021	Virement de la section de fonctionnement	606 000,00	836 000,00	836 000,00	836 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	15 753,00	15 402,74	15 402,74	15 402,74
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst. matériel/outill. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	11 392,00	11 392,00	11 392,00	11 392,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2803	1 610,00	I	1 259,74	II	1 259,74
2804182	1 584,00		1 584,00		1 584,00
2804183	1 167,00		1 167,00		1 167,00
041	5 098,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
203	5 098,00		0,00	0,00	0,00
45420	0,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
Total des recettes d'ordre	626 851,00		931 402,74	931 402,74	931 402,74

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 23, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES										
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	4 385 890,72	0,00	0,00	5 000 332,00	5 000 332,00	0,00	5 000 332,00	5 000 332,00	5 000 332,00
011	Charges à caractère général (3)	1 341 352,19	0,00	0,00	1 346 615,00	1 346 615,00	0,00	1 346 615,00	1 346 615,00	1 346 615,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 776 819,00	0,00	0,00	1 749 488,62	1 749 488,62	0,00	1 749 488,62	1 749 488,62	1 749 488,62
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	499 566,53	0,00	0,00	979 375,64	979 375,64	0,00	979 375,64	979 375,64	979 375,64
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 618 737,72	0,00	0,00	4 076 479,26	4 076 479,26	0,00	4 076 479,26	4 076 479,26	4 076 479,26
66	Charges financières	75 000,00	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (3)	70 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	400,00	0,00	0,00	450,00	450,00	0,00	450,00	450,00	450,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	145 400,00	0,00	0,00	72 450,00	72 450,00	0,00	72 450,00	72 450,00	72 450,00
	Total des dépenses réelles	3 764 137,72	0,00	0,00	4 148 929,26	4 148 929,26	0,00	4 148 929,26	4 148 929,26	4 148 929,26
023	Virement à la section d'investissement	606 000,00	0,00	0,00	836 000,00	836 000,00	0,00	836 000,00	836 000,00	836 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	15 753,00	0,00	0,00	15 402,74	15 402,74	0,00	15 402,74	15 402,74	15 402,74
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	621 753,00	0,00	0,00	851 402,74	851 402,74	0,00	851 402,74	851 402,74	851 402,74
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)										0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées										5 000 332,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---------------------

(1) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		
		B

RECETTES						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 728 024.83	0.00	3 767 933.47	3 767 933.47	3 767 933.47
013	Atténuations de charges (2)	133 822.00	0.00	50 518.00	50 518.00	50 518.00
016	APA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
017	RSA / Régularisations de RMI	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	139 500.00	0.00	191 159.00	191 159.00	191 159.00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	376 965.83	0.00	351 446.00	351 446.00	351 446.00
731	Fiscalité locale	1 677 748.00	0.00	1 781 763.00	1 781 763.00	1 781 763.00
74	Dotations et participations (2)	1 201 959.00	0.00	1 177 278.00	1 177 278.00	1 177 278.00
75	Autres produits de gestion courante (2)	195 010.00	0.00	213 749.00	213 749.00	213 749.00
	Total des recettes de gestion des services	3 725 004.83	0.00	3 765 913.00	3 765 913.00	3 765 913.00
76	Produits financiers	20.00	0.00	20.47	20.47	20.47
77	Produits spécifiques (2)	2 000.00	0.00	2 000.00	2 000.00	2 000.00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	1 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total des recettes financières	3 020.00	0.00	2 020.47	2 020.47	2 020.47
	Total des recettes réelles	3 728 024.83	0.00	3 767 933.47	3 767 933.47	3 767 933.47
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0.00		0.00	0.00	0.00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0.00		0.00	0.00	0.00
	Total des recettes d'ordre	0.00		0.00	0.00	0.00

		R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		1 232 398.53
		Total des recettes de fonctionnement cumulées		5 000 332.00

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 715 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
	TOTAL	4 385 890,72	0,00	0,00	5 000 332,00	5 000 332,00	0,00	5 000 332,00	5 000 332,00	5 000 332,00
011	Charges à caractère général (4)	1 341 352,19	0,00	0,00	1 346 615,00	1 346 615,00	0,00	1 346 615,00	1 346 615,00	1 346 615,00
60611	Eau et assainissement	40 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60612	Énergie - Électricité	340 700,00	0,00		300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
60621	Combustibles	85 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60623	Alimentation	10 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	41 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	64 492,19	0,00		70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
60633	Fournitures de voirie	12 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6067	Fournitures scolaires	9 560,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	170 000,00	0,00		188 000,00	188 000,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
613	Locations	87 500,00	0,00		83 000,00	83 000,00	0,00	83 000,00	83 000,00	83 000,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	45 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	60 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6161	Multirisques	54 000,00	0,00		66 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
618	Divers	34 500,00	0,00		10 700,00	10 700,00	0,00	10 700,00	10 700,00	10 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	7 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	25 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
625	Déplacements et missions	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	20 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations)	10 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6284	Redevances pour services rendus	13 000,00	0,00		21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
62873	Remb. frais au CCAS/CIAS	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	6 600,00	0,00		2 915,00	2 915,00	0,00	2 915,00	2 915,00
6288	Autres services extérieurs	7 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	55 600,00	0,00		67 100,00	67 100,00	0,00	67 100,00	67 100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 776 819,00	0,00		1 749 488,62	1 749 488,62		1 749 488,62	1 749 488,62
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	7 875,00	0,00		9 071,62	9 071,62		9 071,62	9 071,62
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	30 606,00	0,00		26 707,00	26 707,00		26 707,00	26 707,00
6411	Personnel titulaire	1 029 931,00	0,00		1 024 209,00	1 024 209,00		1 024 209,00	1 024 209,00
6413	Personnel non titulaire	154 575,00	0,00		157 018,00	157 018,00		157 018,00	157 018,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	535 932,00	0,00		507 870,00	507 870,00		507 870,00	507 870,00
6470	Autres charges sociales	9 900,00	0,00		16 356,00	16 356,00		16 356,00	16 356,00
648	Autres charges de personnel	8 000,00	0,00		8 257,00	8 257,00		8 257,00	8 257,00
014	Atténuations de produits	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
7391111	Dégrév. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	499 566,53	0,00	0,00	979 375,64	979 375,64	0,00	979 375,64	979 375,64
65311	Indemnités de fonction	94 251,00	0,00		82 780,00	82 780,00	0,00	82 780,00	82 780,00
65313	Cotisations de retraite	4 901,00	0,00		3 477,00	3 477,00	0,00	3 477,00	3 477,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		12 143,00	12 143,00	0,00	12 143,00	12 143,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	0,00		56,00	56,00	0,00	56,00	56,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	117 345,93	0,00		121 871,27	121 871,27	0,00	121 871,27	121 871,27
65561	Contrib fonds compenss. ch. territoriales	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	32 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	65 000,00	0,00		57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00
65733	Subv. fonct. départements	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
657362	Subv. Fonct. BA/régies	82 803,60	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	91 905,00	0,00		88 720,00	88 720,00	0,00	88 720,00	88 720,00
65811	Droits d'utilisat* - informatique nuage	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00		518 579,37	518 579,37	0,00	518 579,37	518 579,37
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		30 749,00	30 749,00	0,00	30 749,00	30 749,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	3 618 737,72	0,00	0,00	4 076 479,26	4 076 479,26	0,00	4 076 479,26	4 076 479,26
66	Charges financières	75 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00		67 000,00	67 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 000,00	0,00		67 000,00	67 000,00		67 000,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (4)	70 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	70 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	400,00			450,00	450,00		450,00	450,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	400,00			450,00	450,00		450,00	450,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	145 400,00	0,00	0,00	72 450,00	72 450,00		72 450,00	72 450,00
	Total des dépenses réelles	3 764 137,72	0,00	0,00	4 148 929,26	4 148 929,26	0,00	4 148 929,26	4 148 929,26
023	Virement à la section d'investissement	606 000,00			836 000,00	836 000,00		836 000,00	836 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	15 753,00			15 402,74	15 402,74		15 402,74	15 402,74
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	15 753,00			15 402,74	15 402,74		15 402,74	15 402,74
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	621 753,00			851 402,74	851 402,74		851 402,74	851 402,74

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état HB pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 728 024,83	0,00	3 767 933,47	3 767 933,47	3 767 933,47
013	Atténuations de charges (3)	133 822,00	0,00	50 518,00	50 518,00	50 518,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	133 822,00	0,00	50 518,00	50 518,00	50 518,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	139 500,00	0,00	191 159,00	191 159,00	191 159,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	200,00	200,00	200,00
7032	Stationnement et location voie publique	10 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7063	Redev.serv.à caractère sportif.loisirs	12 700,00	0,00	16 400,00	16 400,00	16 400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	90 000,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	10 000,00	0,00	45 559,00	45 559,00	45 559,00
70878	Remb. frais par des tiers	14 800,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	376 965,83	0,00	351 446,00	351 446,00	351 446,00
73211	Attribution de compensation	232 643,83	0,00	270 224,00	270 224,00	270 224,00
73221	FNGIR	16 222,00	0,00	16 222,00	16 222,00	16 222,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	29 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	59 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
738	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 677 748,00	0,00	1 781 763,00	1 781 763,00	1 781 763,00
73111	Impôts directs locaux	1 621 748,00	0,00	1 700 819,00	1 700 819,00	1 700 819,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	45 000,00	0,00	67 944,00	67 944,00	67 944,00
73154	Droits de place	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7318	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74	Dotations et participations (3)	1 201 959,00	0,00	1 177 278,00	1 177 278,00	1 177 278,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	310 764,00	0,00	314 724,00	314 724,00	314 724,00
741121	DSR des communes	281 531,00	0,00	314 037,00	314 037,00	314 037,00
741127	DNP des communes	34 197,00	0,00	36 417,00	36 417,00	36 417,00
744	FCTVA	3 250,00	0,00	9 562,00	9 562,00	9 562,00
74718	Autres participations Etat	67 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participation Autres organismes	112 277,00	0,00	61 140,00	61 140,00	61 140,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	306 440,00	0,00	328 898,00	328 898,00	328 898,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	195 010,00	0,00	213 749,00	213 749,00	213 749,00
752	Revenus des immeubles	190 000,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
755	Dédits et pénalités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	5 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	28 749,00	28 749,00	28 749,00
	Total des recettes de gestion des services	3 725 004,83	0,00	3 765 913,00	3 765 913,00	3 765 913,00
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,47	20,47	20,47
761	Produits de participations	20,00	0,00	20,47	20,47	20,47
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	1 000,00		0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	1 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 728 024,83	0,00	3 767 933,47	3 767 933,47	3 767 933,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre inférieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscaisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7322 sera négatif.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					8 057 070.34									
1641 Emprunts en euros (total)					8 057 070.34									
1156810	CDC DIRECT	16/12/2009	2010-01-12	01/02/2011	388 328,00	V			1,100	EURO	A	C	N	A-1
2005281	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	20/11/2007	2007-11-20	05/03/2008	2 254 000,00	F			3,250	EURO	T	X Autres	N	A-1
2010027 renego	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	17/03/2021	2021-03-18	10/06/2021	1 532 352,34	R			0,960	EURO	T	C	N	A-1
4804903	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	09/12/2016	2016-12-21	05/04/2017	450 000,00	F			1,400	EURO	T	X Autres	N	A-1
5195389	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	13/11/2017	2018-04-04	05/07/2018	332 390,00	F			1,470	EURO	T	X Autres	N	A-1
7266090	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	31/05/2009	2009-05-31	25/09/2009	1 600 000,00	F			4,630	EURO	T	X Autres	N	A-1
7659672	CAISSE EPARGNE MIDI PYRENNES	17/03/2010	2010-03-18	10/07/2012	1 000 000,00	F			3,970	EURO	T	X Autres	N	A-1
C06191	CRCA PYRENNES GASCOGNE	05/09/2014	2014-08-09	29/11/2014	500 000,00	F			3,270	EURO	T	X Autres	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 057 070,34									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-0835 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 387 886,26					457 858,39	63 411,38	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 387 886,26					457 858,39	63 411,38	0,00	0,00
1156810	N	0,00	A-1	81 883,20	2,00			1,350	40 616,67	1 310,13	0,00	0,00
2005281	N	0,00	A-1	450 800,00	4,00			3,250	112 700,00	1 879,28	0,00	0,00
2010027 renego	N	0,00	A-1	1 287 685,41	12,25			0,960	97 983,40	11 817,52	0,00	0,00
4804903	N	0,00	A-1	311 953,82	13,25			1,400	21 581,54	4 254,38	0,00	0,00
5196389	N	0,00	A-1	218 917,16	9,50			1,470	21 633,44	3 089,20	0,00	0,00
7266090	N	0,00	A-1	440 000,00	5,50			4,630	80 000,00	18 983,00	0,00	0,00
7658672	N	0,00	A-1	425 000,00	8,50			3,970	50 000,00	16 128,13	0,00	0,00
CO6191	N	0,00	A-1	191 686,67	5,75			3,270	33 333,34	5 939,74	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautions reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 387 886,26				457 858,39	63 411,38	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB 01/3077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 387 886,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N		Dont	
		Amortissement	Intérêts (3)	Capital	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au profit des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au profit des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01	Intitulé de l'opération : Recettes	Date de la délibération : 01/01/2024			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	4542 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b – d)	0,00	0,00	0,00	80 000,00

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : Opérations pour compte de tiers	Date de la délibération : 01/01/2024			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	4541 Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
	040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b – d)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					8 539 280,90	2 399 189,91										29 552,72	73 195,28	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2006	X Autres	Travaux d'amélioration 12 logements	CDC DIRECT	25 000,00	2 344,85	3,00	A	F		3,400	F	3,400	A-1	EURO	79,00	757,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2007	X Autres	L'ASTARGESE Réhabilitation 16 logements Cité Les Rosiers	CDC DIRECT	396 500,00	95 798,33	10,00	A	F		3,950	F	3,950	A-1	EURO	3 784,00	7 998,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2010	X Autres	Réhabilitation 16 logements Cité l'Astergèse	CDC DIRECT	60 000,00	17 676,23	13,00	A	F		2,350	F	2,350	A-1	EURO	415,00	1 178,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2011	X Autres	Amélioration chauffage électrique	CDC DIRECT	26 000,00	2 965,22	3,00	A	F		2,850	F	2,850	A-1	EURO	84,00	960,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements individuels	CDC DIRECT	180 000,00	74 190,09	31,00	A	F		1,600	F	1,600	A-1	EURO	1 187,00	1 867,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements Beauregard	CDC DIRECT	64 030,00	27 876,45	41,00	A	F		1,600	F	1,600	A-1	EURO	446,00	486,00	

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt(1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé(5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Garantie 3 logements individuels	CDC DIRECT	93 699,00	37 443,67	31,00	A	F		0,800	F	0,800	A-1	EURO	299,00	1 066,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2014	C	Beauregard Garantie 3 logements individuels	CDC DIRECT	30 307,00	12 808,79	41,00	A	F		0,800	F	0,800	A-1	EURO	102,00	265,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2017	X Autres	Beauregard Construction 3 logements	LA BANQUE POSTALE	82 500,00	28 472,74	13,00	T	F		1,810	F	1,810	A-1	EURO	502,10	1 960,78	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2019	C	Lotissement Beauregard 17 logements individuels	CDC DIRECT	166 000,00	45 413,96	45,00	A	F		0,550	F	0,550	A-1	EURO	249,00	892,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	Clos des Chênes 17 logements individuels	CDC DIRECT	585 000,00	162 936,00	35,00	A	F		0,550	F	0,550	A-1	EURO	896,00	4 234,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	Clos des Chênes 17 logements individuels	CDC DIRECT	894 000,00	251 635,00	35,00	A	F		1,350	F	1,350	A-1	EURO	3 397,00	5 671,00	
OFFICE PUBLIC HABITAT DU GERS	2018	C	Clos des Chênes 17 logements individuels	CDC DIRECT	302 000,00	84 022,51	45,00	A	F		1,350	F	1,350	A-1	EURO	1 134,00	1 366,00	
SA GASCONNE HLM DU GERS	1999	X Autres	Amélioration de logements	CDC DIRECT	15 244,90	2 552,43	8,00	A	F		3,050	F	3,050	A-1	EURO	77,00	287,00	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2016	X Autres	Amélioration 22 logements 14	CDC DIRECT	300 000,00	88 704,94	8,50	T	F		1,350	F	1,350	A-1	EURO	1 146,00	9 914,00	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	P	Rue du Couvent Acquisition Amélioration 26 logements	CDC DIRECT	430 000,00	117 640,43	36,00	A	V		0,550	V	0,550	A-1	EURO	647,02	2 963,90	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Cahuzac Acquisition Amélioration 26 logements	CDC DIRECT	1 250 000,00	344 844,14	36,00	A	F		1,350	F	1,350	A-1	EURO	4 655,40	7 502,37	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Cahuzac Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAN) rue Nationale	CDC DIRECT	540 000,00	147 352,10	36,00	A	F		0,550	F	0,550	A-1	EURO	810,44	3 712,46	

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt(1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé(5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	196 000,00	54 666,41	46,00	A	F		0,550		F	0,550	EURO	300,67	1 047,64	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	195 000,00	61 723,55	36,00	A	F		1,350		F	1,350	EURO	0,00	0,00	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	1 785 000,00	493 929,04	36,00	A	F		1,350		F	1,350	EURO	6 668,04	10 745,85	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	650 000,00	183 750,71	46,00	A	F		1,350		F	1,350	EURO	2 480,63	2 907,88	
SA GASCONNE HLM DU GERS	2019	C	Acquisition en VEFA de 39 logements (30 PLUS / 9 PLAI) rue Nationale	CDC DIRECT	273 000,00	60 442,32	11,00	A	F		0,320		F	0,320	EURO	193,42	5 407,40	
TOTAL GENERAL					8 539 200,00	2 399 189,91										29 552,72	73 195,28	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	102 748,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	521 269,77
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	624 017,77
Recettes réelles de fonctionnement	3 767 933,47
	I
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	16,56
	I / II

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES		B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET			
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Montant de la subvention
Nature juridique de l'organisme	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)			
FONCTIONNEMENT (total)			
6574		ECOLE DE MUSIQUE	13 000,00
6574		PASS A JEUX	500,00
6574		ARTS EN GIMONT	1 500,00
6574		MUSICALES DES COTEAUX DE GIMONT	180,00
6574		CERCLE AMITIES	475,00
6574		CONCORDE	5 000,00
6574		AMICALE DES POMPIERS	500,00
6574		CADETS GENDARMERIE NATIONALE	475,00
6574		ABRI DU PELERIN	2 500,00
6574		ASSOCIATION DES COMMERÇANTS TOUS ENSEMBLE	200,00
6574		RETRO CLUB GIMONTOIS	475,00
6574		GROUPE ARCHEO	1 150,00
6574		SECOURISTES ADPC 32	1 000,00
6574		ANIMATION HOPITAL	300,00
6574		ANCIENS COMBATTANTS	800,00
6574		COOPERATIVE SCOLAIRE	800,00
6574		ECOLE MATERNELLE GIMONT	3 100,00
6574		COOPERATIVE SCOLAIRE	3 100,00
6574		ECOLE ELEMENTAIRE GIMONT	15 200,00
6574		ESG BASKET	15 200,00
6574		ESG RUGBY	15 200,00
6574		ESG FOOTBALL	15 200,00
6574		AOUKATS	950,00
6574		ESG CYCLOTOURISME	400,00
6574		ESG PELOTE	800,00
6574		ESG PETANQUE	475,00
6574		LA SAVATE GERMOISE	950,00
6574		BOXING SHAO LING 2018	2 000,00
6574		GYMNASTIQUE GIMONTOISE	380,00
6574		LES PECHEURS DE LA GIMONE	1 000,00
6574		TENNIS CLUB GIMONT	2 375,00
6574		JUDO CLUB GIMONTOIS	950,00
6574		APAG 32	385,00
6574		COLLEGE EDOUARD LARTET	500,00
6574		TWIRLING CLUB GIMONTOIS	800,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTI (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		8,00	2,00	10,00	8,00	0,06	8,06
Adjoint administratif territorial	C	2,00	2,00	4,00	2,00	0,06	2,06
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		23,00	1,00	24,00	22,00	1,61	23,61
Adjoint technique territorial	C	14,00	1,00	15,00	13,00	1,61	14,61
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial A.P.S. Principal 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTI (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		3,00	1,00	4,00	3,00	0,84	3,84
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,84	0,84
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		37,00	4,00	41,00	36,00	2,51	38,51

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB950102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Etaient temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	401	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	OTR	368	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 M : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 MNT : Maintenance.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non classés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-2-2 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-2-3 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-2-4 : Remplacement autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaires d'un emploi.
 332-15 : Emplois temporaires des services ou de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-16 : Emplois temporaires des services ou de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-17 : Emplois temporaires des services ou de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-18 : Emplois temporaires des services ou de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-19 : Emplois temporaires des services ou de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-20 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-21 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 332-22 : Emplois temporaires des services ou de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP art. L.362 et L.365).
 333-1 : Supplément de traitement.
 333-2 : Indemnité de fonction.
 333-3 : Indemnité de fonction.
 333-4 : Indemnité de fonction.
 333-5 : Indemnité de fonction.
 333-6 : Indemnité de fonction.
 333-7 : Indemnité de fonction.
 333-8 : Indemnité de fonction.
 333-9 : Indemnité de fonction.
 333-10 : Indemnité de fonction.
 333-11 : Indemnité de fonction.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 362 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-227 536,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-46 671,44	-46 671,44
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	274 207,44	274 207,44
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	274 207,44	274 207,44

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	458 000,00	458 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	907 651,56	907 651,56
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	723 859,00	723 859,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

COMMUNE DE GIMONT (M57) - COMMUNE DE GIMONT - BP - 2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		458 000,00	458 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		458 000,00	458 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	458 000,00	458 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		907 651,56	III 907 651,56
Ressources propres externes de l'année (a)		51 748,82	51 748,82
10222	FCTVA	43 748,82	43 748,82
10226	Taxe d'aménagement (3)	8 000,00	8 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		855 902,74	855 902,74
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	11 392,00	11 392,00
2803	Frais d'études, recherche et dévelop.	1 259,74	1 259,74
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	1 584,00	1 584,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	1 167,00	1 167,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 500,00	4 500,00
021	Virement de la section de fonctionnement	836 000,00	836 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	3 741 000,00	0,00	66 360	0,00	2 482 528,00	0,00
TFPNS	91 300,00	0,00	100,24 0	0,00	91 519,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	331 600,00	0,00	12,21 0	0,00	40 488,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.